

Consultation publique sur «la qualité de l'air — révision des règles de l'UE»

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

Contexte

L'air pur est essentiel pour notre santé et celle de l'environnement. À cet effet, l'UE, au moyen des [directive s sur la qualité de l'air ambiant](#), fixe des normes de qualité de l'air afin d'éviter l'accumulation de concentrations excessives de polluants atmosphériques (voir un aperçu des [normes de l'UE en matière de qualité de l'air](#) ci-dessous).

Ces directives définissent également des méthodes communes pour surveiller et évaluer la qualité de l'air ambiant dans l'Union européenne et informer à cet égard. En outre, elles exigent que des mesures soient prises, lorsque les normes sont dépassées, afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et l'environnement dans son ensemble.

Dans le cadre du [pacte vert pour l'Europe](#) et de son [plan d'action «zéro pollution»](#), l'UE révisé actuellement ses normes en matière de qualité de l'air, afin de les aligner davantage sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Notez que l'Organisation mondiale de la santé publie et met à jour [des lignes directrices relatives à la qualité de l'air](#), le plus récemment en 2021 : ces lignes directrices actualisées sont prises en considération dans la révision en cours des règles de l'UE.

Cette révision a également pour objectif d'améliorer la législation globale de l'UE en matière d'air pur, notamment les dispositions relatives aux sanctions en cas de dépassements ou les exigences en matière d'information du public, ainsi que de proposer des moyens de renforcer la surveillance, la modélisation et les plans en matière de qualité de l'air, afin d'aider les autorités locales à rendre l'air plus pur.

<i>Pollutant</i>	<i>Concentration</i>	<i>Averaging period</i>	<i>Permitted exceedances each year</i>
Fine particulate matter (PM _{2.5})	25 µg/m ³	1 year	n/a
Particulate matter (PM ₁₀)	50 µg/m ³	24 hours	35
	40 µg/m ³	1 year	n/a
Sulphur dioxide (SO ₂)	350 µg/m ³	1 hour	24
	125 µg/m ³	24 hours	3
Nitrogen dioxide (NO ₂)	200 µg/m ³	1 hour	18
	40 µg/m ³	1 year	n/a
Lead (Pb)	0.5 µg/m ³	1 year	n/a
Carbon monoxide (CO)	10 mg/m ³	Max. daily 8 hour mean	n/a
Benzene (C ₆ H ₆)	5 µg/m ³	1 year	n/a
Ground-level ozone (O ₃)	120 µg/m ³	Max. daily 8 hour mean	25 averaged over 3 years
Arsenic (As)	6 ng/m ³	1 year	n/a
Cadmium (Cd)	5 ng/m ³	1 year	n/a
Nickel (Ni)	20 ng/m ³	1 year	n/a
Polycyclic Aromatic Hydrocarbons (expressed as Benzo(a)pyrene)	1 ng/m ³	1 year	n/a

Tableau 1: normes de l'UE en matière de qualité de l'air (polluant; concentration; période de calcul de la moyenne; dépassements autorisés chaque année) (Français: Documents de référence)

Pourquoi organisons-nous une consultation?

La Commission a lancé une [analyse d'impact](#) pour soutenir la révision des directives sur la qualité de l'air ambiant.

Conformément au programme [pour une meilleure réglementation](#) de la Commission, ce questionnaire de consultation publique alimentera le processus de révision, et les avis recueillis seront pris en considération dans l'analyse d'impact, notamment lors de la conception de mesures potentielles (réglementaires et non réglementaires) visant à réduire la pollution atmosphérique, à renforcer la surveillance, la modélisation et les plans en matière de qualité de l'air, et à réduire les incidences connexes sur l'environnement et la société.

La consultation est ouverte à l'ensemble des citoyens et des organisations. Les contributions sont particulièrement recherchées auprès des autorités nationales / régionales / locales des États membres, des organismes d'exécution, des représentants des entreprises et des organisations commerciales et des organisations de la société civile, des universités, des professionnels de la santé, des associations de patients, des organisations internationales concernées et du grand public.

Indications sur le questionnaire

Cette enquête se compose des parties suivantes:

- **Partie 1: informations vous concernant** — questions sur vous-même et sur les raisons pour lesquelles vous répondez à ce questionnaire.
- **Partie 2: section de questions générales** — votre opinion concernant les questions liées à la qualité de l'air. Cette section ne nécessite pas de connaissance technique ou spécialisée des directives, et tout le monde peut répondre.

- **Partie 3: section de questions spécialisées** — votre opinion concernant les mesures relatives à la qualité de l'air et leurs incidences. Cette section se concentre sur des aspects plus techniques des sujets/mesures couverts par la révision des directives et peut donc nécessiter des connaissances spécialisées pour y répondre. Cette section peut être sautée, si vous le préférez.
- **Partie 4: questions & remarques finales** — partagez vos réflexions sur des sujets non couverts par les questions et fournissez des informations supplémentaires. Cette section vous invite à fournir toute observation supplémentaire ou à donner des détails sur des points pertinents qui n'ont pas été abordés par les questions.

Selon nos estimations, il faut environ 15 à 30 minutes pour répondre à toutes les questions. Veuillez noter qu'il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions du questionnaire. En outre, toutes les questions «obligatoires» comportent une option «Je ne sais pas/pas pertinent» ou «Sans opinion» que vous pouvez utiliser lorsque vous ne connaissez pas la réponse ou n'avez pas d'opinion.

Nous vous invitons à répondre au mieux de vos compétences ou connaissances sur le sujet. Veuillez utiliser les champs libres uniquement pour ajouter des renseignements strictement pertinents pour la question concernée.

Les résultats du questionnaire ainsi qu'un résumé autonome des résultats de la consultation seront produits (à publier [ici](#)). L'analyse des réponses sera incluse dans l'analyse d'impact soutenant la révision des directives sur la qualité de l'air ambiant. Veuillez prendre note de la déclaration de confidentialité spécifique à cette consultation, qui explique comment les données à caractère personnel et les contributions seront traitées.

Pour des raisons de transparence, si vous vous exprimez au nom d'une organisation, veuillez vous inscrire au [registre des représentants d'intérêts](#), si ce n'est déjà fait. Cette inscription vous engage au respect d'un code de conduite. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, la contribution de votre organisation sera traitée et publiée avec celles reçues de particuliers.

Votre avis est précieux. Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à cette consultation.

Informations vous concernant

* Langue de votre contribution

- Allemand
- Anglais
- Bulgare
- Croate
- Danois
- Espagnol
- Estonien
- Finnois

- Français
- Grec
- Hongrois
- Irlandais
- Italien
- Letton
- Lituanien
- Maltais
- Néerlandais
- Polonais
- Portugais
- Roumain
- Slovaque
- Slovène
- Suédois
- Tchèque

* J'apporte ma contribution en tant que:

- établissement universitaire/institut de recherche
- association d'entreprises
- société/organisation d'entreprises
- organisation de défense des consommateurs
- citoyen(ne) de l'UE
- organisation de protection de l'environnement
- ressortissant(e) d'un pays tiers
- organisation non gouvernementale (ONG)
- autorité publique
- organisation syndicale
- autre

* Prénom

Charlotte

* Nom

LEPITRE

* Courriel (ne sera pas publié)

charlotte.lepitre@atmo-france.org

* Pays d'origine

Veillez indiquer votre pays d'origine ou celui de votre organisation.

- | | | | |
|--|--|---|--|
| <input type="radio"/> Afghanistan | <input type="radio"/> Estonie | <input type="radio"/> Kirghizstan | <input type="radio"/> République démocratique du Congo |
| <input type="radio"/> Afrique du Sud | <input type="radio"/> Eswatini | <input type="radio"/> Kiribati | <input type="radio"/> République dominicaine |
| <input type="radio"/> Albanie | <input type="radio"/> État de la Cité du Vatican | <input type="radio"/> Kosovo | <input type="radio"/> Roumanie |
| <input type="radio"/> Algérie | <input type="radio"/> États-Unis | <input type="radio"/> Koweït | <input type="radio"/> Royaume-Uni |
| <input type="radio"/> Allemagne | <input type="radio"/> Éthiopie | <input type="radio"/> Laos | <input type="radio"/> Russie |
| <input type="radio"/> Andorre | <input type="radio"/> Fidji | <input type="radio"/> La Réunion | <input type="radio"/> Rwanda |
| <input type="radio"/> Angola | <input type="radio"/> Finlande | <input type="radio"/> Lesotho | <input type="radio"/> Sahara occidental |
| <input type="radio"/> Anguilla | <input checked="" type="radio"/> France | <input type="radio"/> Lettonie | <input type="radio"/> Saint-Barthélemy |
| <input type="radio"/> Antarctique | <input type="radio"/> Gabon | <input type="radio"/> Liban | <input type="radio"/> Saint-Christophe-et-Niévès |
| <input type="radio"/> Antigua-et-Barbuda | <input type="radio"/> Gambie | <input type="radio"/> Liberia | <input type="radio"/> Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha |
| <input type="radio"/> Arabie saoudite | <input type="radio"/> Géorgie | <input type="radio"/> Libye | <input type="radio"/> Sainte-Lucie |
| <input type="radio"/> Argentine | <input type="radio"/> Ghana | <input type="radio"/> Liechtenstein | <input type="radio"/> Saint-Marin |
| <input type="radio"/> Arménie | <input type="radio"/> Gibraltar | <input type="radio"/> Lituanie | <input type="radio"/> Saint-Martin |
| <input type="radio"/> Aruba | <input type="radio"/> Grèce | <input type="radio"/> Luxembourg | <input type="radio"/> Saint-Pierre-et-Miquelon |
| <input type="radio"/> Australie | <input type="radio"/> Grenade | <input type="radio"/> Macao | <input type="radio"/> Saint-Vincent-et-les-Grenadines |
| <input type="radio"/> Autriche | <input type="radio"/> Groenland | <input type="radio"/> Macédoine du Nord | <input type="radio"/> Samoa |
| <input type="radio"/> Azerbaïdjan | <input type="radio"/> Guadeloupe | <input type="radio"/> Madagascar | <input type="radio"/> Samoa américaines |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Bahamas	Guam	Malaisie	Sao Tomé-et-Principe
<input type="radio"/> Bahreïn	<input type="radio"/> Guatemala	<input type="radio"/> Malawi	<input type="radio"/> Sénégal
<input type="radio"/> Bangladesh	<input type="radio"/> Guernesey	<input type="radio"/> Maldives	<input type="radio"/> Serbie
<input type="radio"/> Barbade	<input type="radio"/> Guinée	<input type="radio"/> Mali	<input type="radio"/> Seychelles
<input type="radio"/> Belgique	<input type="radio"/> Guinée-Bissau	<input type="radio"/> Malte	<input type="radio"/> Sierra Leone
<input type="radio"/> Belize	<input type="radio"/> Guinée équatoriale	<input type="radio"/> Maroc	<input type="radio"/> Singapour
<input type="radio"/> Bénin	<input type="radio"/> Guyana	<input type="radio"/> Martinique	<input type="radio"/> Sint-Maarten
<input type="radio"/> Bermudes	<input type="radio"/> Guyane	<input type="radio"/> Maurice	<input type="radio"/> Slovaquie
<input type="radio"/> Bhoutan	<input type="radio"/> Haïti	<input type="radio"/> Mauritanie	<input type="radio"/> Slovénie
<input type="radio"/> Biélorussie	<input type="radio"/> Honduras	<input type="radio"/> Mayotte	<input type="radio"/> Somalie
<input type="radio"/> Bolivie	<input type="radio"/> Hong Kong	<input type="radio"/> Mexique	<input type="radio"/> Soudan
<input type="radio"/> Bonaire, Saint- Eustache et Saba	<input type="radio"/> Hongrie	<input type="radio"/> Micronésie	<input type="radio"/> Soudan du Sud
<input type="radio"/> Bosnie- Herzégovine	<input type="radio"/> Île Bouvet	<input type="radio"/> Moldavie	<input type="radio"/> Sri Lanka
<input type="radio"/> Botswana	<input type="radio"/> Île Christmas	<input type="radio"/> Monaco	<input type="radio"/> Suède
<input type="radio"/> Brésil	<input type="radio"/> Île de Man	<input type="radio"/> Mongolie	<input type="radio"/> Suisse
<input type="radio"/> Brunei	<input type="radio"/> Île Norfolk	<input type="radio"/> Monténégro	<input type="radio"/> Suriname
<input type="radio"/> Bulgarie	<input type="radio"/> Îles Åland	<input type="radio"/> Montserrat	<input type="radio"/> Svalbard et Jan Mayen
<input type="radio"/> Burkina	<input type="radio"/> Îles Caïmans	<input type="radio"/> Mozambique	<input type="radio"/> Syrie
<input type="radio"/> Burundi	<input type="radio"/> Îles Cocos	<input type="radio"/> Myanmar /Birmanie	<input type="radio"/> Tadjikistan
<input type="radio"/> Cabo Verde	<input type="radio"/> Îles Cook	<input type="radio"/> Namibie	<input type="radio"/> Taïwan
<input type="radio"/> Cambodge	<input type="radio"/> Îles Falkland	<input type="radio"/> Nauru	<input type="radio"/> Tanzanie
<input type="radio"/> Cameroun	<input type="radio"/> Îles Féroé	<input type="radio"/> Népal	<input type="radio"/> Tchad
<input type="radio"/> Canada	<input type="radio"/> Îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud	<input type="radio"/> Nicaragua	<input type="radio"/> Tchéquie
<input type="radio"/> Chili	<input type="radio"/> Îles Heard et McDonald	<input type="radio"/> Niger	<input type="radio"/> Terres australes et antarctiques françaises
<input type="radio"/> Chine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> Nigeria	<input type="radio"/>

- | | | | |
|--|--|---|---|
| | Îles Mariannes
du Nord | | Territoire
britannique de l'
océan Indien |
| <input type="radio"/> Chypre | <input type="radio"/> Îles Marshall | <input type="radio"/> Niue | <input type="radio"/> Territoires
palestiniens |
| <input type="radio"/> Clipperton | <input type="radio"/> Îles mineures
éloignées des
États-Unis | <input type="radio"/> Norvège | <input type="radio"/> Thaïlande |
| <input type="radio"/> Colombie | <input type="radio"/> Îles Pitcairn | <input type="radio"/> Nouvelle-
Calédonie | <input type="radio"/> Timor-Oriental |
| <input type="radio"/> Comores | <input type="radio"/> Îles Salomon | <input type="radio"/> Nouvelle-Zélande | <input type="radio"/> Togo |
| <input type="radio"/> Congo | <input type="radio"/> Îles Turks-et-
Caïcos | <input type="radio"/> Oman | <input type="radio"/> Tokélaou |
| <input type="radio"/> Corée du Nord | <input type="radio"/> Îles Vierges
américaines | <input type="radio"/> Ouganda | <input type="radio"/> Tonga |
| <input type="radio"/> Corée du Sud | <input type="radio"/> Îles Vierges
britanniques | <input type="radio"/> Ouzbékistan | <input type="radio"/> Trinité-et-Tobago |
| <input type="radio"/> Costa Rica | <input type="radio"/> Inde | <input type="radio"/> Pakistan | <input type="radio"/> Tunisie |
| <input type="radio"/> Côte-d'Ivoire | <input type="radio"/> Indonésie | <input type="radio"/> Palaos | <input type="radio"/> Turkménistan |
| <input type="radio"/> Croatie | <input type="radio"/> Iran | <input type="radio"/> Panama | <input type="radio"/> Turquie |
| <input type="radio"/> Cuba | <input type="radio"/> Iraq | <input type="radio"/> Papouasie-
Nouvelle-Guinée | <input type="radio"/> Tuvalu |
| <input type="radio"/> Curaçao | <input type="radio"/> Irlande | <input type="radio"/> Paraguay | <input type="radio"/> Ukraine |
| <input type="radio"/> Danemark | <input type="radio"/> Islande | <input type="radio"/> Pays-Bas | <input type="radio"/> Uruguay |
| <input type="radio"/> Djibouti | <input type="radio"/> Israël | <input type="radio"/> Pérou | <input type="radio"/> Vanuatu |
| <input type="radio"/> Dominique | <input type="radio"/> Italie | <input type="radio"/> Philippines | <input type="radio"/> Venezuela |
| <input type="radio"/> Égypte | <input type="radio"/> Jamaïque | <input type="radio"/> Pologne | <input type="radio"/> Viêt Nam |
| <input type="radio"/> El Salvador | <input type="radio"/> Japon | <input type="radio"/> Polynésie
française | <input type="radio"/> Wallis-et-Futuna |
| <input type="radio"/> Émirats arabes
unis | <input type="radio"/> Jersey | <input type="radio"/> Porto Rico | <input type="radio"/> Yémen |
| <input type="radio"/> Équateur | <input type="radio"/> Jordanie | <input type="radio"/> Portugal | <input type="radio"/> Zambie |
| <input type="radio"/> Érythrée | <input type="radio"/> Kazakhstan | <input type="radio"/> Qatar | <input type="radio"/> Zimbabwe |
| <input type="radio"/> Espagne | <input type="radio"/> Kenya | <input type="radio"/> République
centrafricaine | |

* Nom de l'organisation

255 caractère(s) maximum

Atmo France

* Taille de l'organisation

- Microentreprise (de 1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (de 10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (de 50 à 249 salariés)
- Grande entreprise (250 salariés ou plus)

* Champ d'application

- International
- Local
- National
- Régional

Numéro d'inscription au registre de transparence

255 caractère(s) maximum

Vérifiez si votre organisation est inscrite au [registre de transparence](#). Il s'agit d'une base de données dans laquelle s'inscrivent de leur plein gré les organisations cherchant à influencer sur le processus décisionnel de l'UE.

* Veuillez indiquer le(s) secteur(s) dans lequel vous êtes actif

entre 1 et 3 choix

- Gestion de la qualité de l'air
- Surveillance de la qualité de l'air
- Agriculture / alimentation
- Biodiversité et/ou environnement
- Énergie
- Gouvernement
- Soins de santé
- Investissement et financement
- Fabrication
- Santé publique
- Extraction de matières premières/première transformation
- Recherche scientifique

- Transport
- Aucun des secteurs ci-dessus
- Autre
- Je ne sais pas ou je ne veux pas répondre

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir d'autoriser la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. **Dans un souci de transparence, le type de répondant [par exemple «association d'entreprises», «association de consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'UE»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours publiés. Votre adresse électronique ne sera jamais publiée.** Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous convient le mieux. Options en matière de protection de la vie privée par défaut en fonction du type de répondant sélectionné

* Paramètres de confidentialité pour la publication de la contribution

La Commission publiera les réponses reçues à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme.

Mode anonyme

Publication des informations relatives à l'organisation uniquement: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés tels quels. Votre nom ne sera pas publié. Veuillez ne pas inclure de données à caractère personnel dans la contribution proprement dite si vous souhaitez rester anonyme.

Mode public

Publication des informations relatives à l'organisation et au répondant: le type de répondant choisi pour répondre à la présente consultation, le nom de l'organisation au nom de laquelle vous répondez ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sa taille, son pays d'origine et votre contribution seront publiés. Votre nom sera également publié.

J'accepte les [dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel](#)

Partie 2: section de questions générales

1. Quelle importance accordez-vous à la qualité de l'air?

- Très importante
-

Importante

- D'importance mineure
- Pas du tout importante
- Sans opinion

2. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par les niveaux de pollution atmosphérique auxquels vous êtes habituellement exposé?

- Très préoccupé(e)
- Préoccupé(e)
- Peu préoccupé(e)
- Absolument pas préoccupé(e)
- Sans opinion

3. Êtes-vous préoccupé(e) par les effets suivants pouvant être engendrés par la pollution atmosphérique dans votre région?

	Pas du tout	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Entièrement	Sans opinion
Conséquences sur la santé de la population générale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conséquences sur ma santé ou celle des membres de ma famille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conséquences sur la santé des groupes vulnérables (notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de problèmes de santé préexistants)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conséquences pour les entreprises et les PME (notamment les journées de travail)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

perdues en raison de la pollution atmosphérique)					
Répercussions sur l'agriculture et les cultures (notamment sur la croissance des plantes et la santé des animaux)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Répercussions sur l'environnement naturel (notamment la pollution des masses d'eau ou la réduction de la biodiversité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Répercussions sur les bâtiments et les infrastructures (notamment la corrosion ou la décoloration des bâtiments)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

4. Quels sont les polluants atmosphériques qui vous préoccupent?

- Particules fines (PM2,5)
- Particules (PM10)
- Dioxyde de soufre (SO2)
- Dioxyde d'azote (NO2)
- Ozone troposphérique (O3)
- Monoxyde de carbone (CO)
- Benzène (C6H6)
- Hydrocarbures aromatiques polycycliques [y compris le benzo(a)pyrène]
- Arsenic (As)
- Cadmium (Cd)
- Mercure (Hg)
- Nickel (Ni)
- Plomb (Pb)
- Particules ultrafines
- Charbon noir et/ou charbon élémentaire
-

Ammoniac (NH3)

- Méthane (CH4)
- Composés organiques volatils non méthaniques (c'est-à-dire composés organiques capables de produire des oxydants photochimiques par réaction avec des oxydes d'azote en présence de la lumière du soleil)
- Aucun
- Sans opinion
- Autres

Si vous avez répondu «Autres», veuillez préciser:

100 caractère(s) maximum

pesticides, pollen, PE (y compris plastiques) et allergènes. Lien polluants et climat, air intérieur

5. Souhaitez-vous que l'on prenne davantage de mesures pour améliorer la qualité de l'air? Et, si oui, dans quelle proportion?

- Oui, une augmentation **significative** des mesures et des ambitions pour lutter contre la pollution atmosphérique
- Oui, une augmentation **modérée** des mesures et des ambitions en matière de lutte contre la pollution atmosphérique
- Oui, une **légère** augmentation des mesures et des ambitions en matière de lutte contre la pollution atmosphérique
- Non, les mesures et ambitions actuelles pour s'attaquer aux problèmes de pollution atmosphérique **sont suffisantes**
- Sans opinion

6. À quel niveau faut-il prendre des mesures supplémentaires?

Veuillez classer les niveaux suivants de 1 — le niveau auquel il est le plus nécessaire d'agir — à 5 — le niveau auquel il est le moins nécessaire d'agir

	1	2	3	4	5
International	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Européen	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
National	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Régional	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Local / ville	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7. Dans quelle mesure seriez-vous prêt à changer votre propre mode de vie pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air dans votre pays / région / ville?

	Pas du tout	Dans une certaine mesure	Dans une large mesure	Entièrement	Je ne sais pas	S.O.
Conduire moins en voiture, y compris en ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Conduire des voitures plus petites ou économes en carburant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Utiliser davantage les transports publics, la marche, le vélo	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Changer mes habitudes en matière de chauffage domestique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Investir dans des systèmes de chauffage durables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Améliorer l'efficacité énergétique de mon logement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Faire des choix de consommation conscients pour réduire les émissions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez répondu «Autre», veuillez préciser:

100 caractère(s) maximum

Education. Compétitivité des transports longue distance moins émetteurs. Limiter l'usage de phytos

Domaine d'action n° 1: alignement plus étroit des normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les connaissances scientifiques, notamment les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les directives sur la qualité de l'air ambiant fixent des normes de qualité de l'air pour 13 polluants atmosphériques. Pour plusieurs polluants atmosphériques, ces normes ne sont pas aussi strictes que celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé dans ses «lignes directrices sur la qualité de l'air» (qui ont elles-mêmes été récemment mises à jour), en particulier pour les particules fines (PM_{2,5}) les plus nocives. Cette révision des règles de l'UE permettra d'examiner et d'évaluer différentes options et différents scénarios stratégiques afin d'aligner plus étroitement les normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les dernières données scientifiques.

8. Pensez-vous que les normes de l'UE en matière de qualité de l'air devraient être rendues plus strictes afin de les aligner sur les lignes directrices actualisées de l'Organisation mondiale de la santé sur la qualité de l'air et sur les dernières données scientifiques?

- Oui — les normes de l'UE en matière de qualité de l'air devraient être rendues plus strictes, et s'aligner pleinement sur les dernières recommandations de l'OMS
- En partie — les normes de l'UE en matière de qualité de l'air devraient être rendues plus strictes, mais en s'alignant seulement partiellement sur les dernières recommandations de l'OMS
- Non — les normes actuelles de qualité de l'air sont suffisantes
- Sans opinion

9. Où (à quels endroits) les normes de l'UE en matière de qualité de l'air doivent-elles s'appliquer?

- Partout, y compris dans les lieux auxquels le public n'a pas accès, notamment les installations industrielles ou les autoroutes
- Dans tous les lieux où l'on trouve un habitat fixe ou des installations commerciales, ainsi que dans tous les lieux auxquels le public a accès (y compris, par exemple, les routes et les trottoirs)
- Dans tous les lieux où l'on trouve un habitat fixe ou des installations commerciales
- Uniquement dans des lieux représentatifs de l'exposition de la population générale aux polluants atmosphériques
- Sans opinion

10. Dans quel délai les normes de qualité de l'air révisées de l'UE devraient-elles être atteintes?

- Le plus tôt possible
- D'ici 2025 au plus tard
- D'ici 2030 au plus tard
- D'ici 2040 au plus tard
- D'ici 2050 au plus tard
- Sans opinion

11. Avez-vous d'autres observations à formuler concernant l'examen de la modification des normes de l'UE en matière de qualité de l'air (il pourrait s'agir des réalisations actuelles ou des options de modification des normes, ainsi que de la faisabilité ou des incidences de ces options)?

800 caractère(s) maximum

Obligation de surveillance des polluants non réglementés (sans norme mais pour avoir des valeurs). L'OMS inclue également la nécessité de surveiller d'autres polluants. Les valeurs guide de l'OMS fournissent des recommandations de bonnes pratiques pour la gestion de certains types de particules (PM), carbone suie, des particules ultrafines et des particules de poussière de sable. De plus, l'OMS reconnaît la pertinence pour la santé publique de tenir compte du pollen et des allergènes, susceptibles de devenir encore plus pertinents via le changement climatique. Bien que les pesticides et les HAP (ou BaP) ne soient pas couverts par ces lignes directrices, du point de vue santé publique, les efforts visant à réduire les polluants dans leur ensemble devraient tenir compte de ces éléments.

Domaine d'action n° 2: améliorer le cadre législatif actuel en matière de qualité de l'air (y compris des aspects tels que les sanctions et l'information du public).

Des retards importants ont été enregistrés dans l'adoption de mesures appropriées et efficaces pour respecter toutes les normes de l'UE en matière de qualité de l'air dans l'ensemble des États membres. Des améliorations du cadre législatif, notamment en ce qui concerne l'accès à la justice en cas de dépassement persistant, ainsi que l'information du public, peuvent faciliter la poursuite de l'action en faveur de la qualité de l'air. Cette révision des règles de l'UE examinera et évaluera différentes options stratégiques pour modifier les dispositions relatives aux sanctions et aux pénalités à établir dans les systèmes nationaux en cas de non-respect des obligations pertinentes découlant des directives. Elle examinera également les possibilités d'une plus grande harmonisation de l'information du public.

12. Pensez-vous que les dispositions actuelles relatives aux sanctions prévues par les directives sur la qualité de l'air ambiant sont suffisantes pour que les États membres respectent les normes de l'UE en matière de qualité de l'air?

- Oui
-

- En partie
- Non
- Sans opinion

13. Pensez-vous que les directives sur la qualité de l'air ambiant devraient faciliter l'accès à la justice, notamment l'indemnisation des dommages sanitaires dus à la pollution atmosphérique (subis par des groupes et/ou des personnes physiques)?

- Oui — à la fois une facilitation accrue de l'accès à la justice en général, et l'indemnisation des dommages sanitaires dus à la pollution atmosphérique en particulier
- En partie — facilitation accrue de l'accès à la justice en ce qui concerne la pollution atmosphérique
- En partie — indemnisation des dommages sanitaires dus à la pollution atmosphérique
- Non
- Sans opinion

14. Dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé sur la qualité de l'air dans votre pays / région / ville?

- Très bien informé(e)
- Bien informé(e)
- Informé(e) dans une certaine mesure
- Peu informé(e)
- Pas informé(e) du tout
- Sans opinion

15. Parmi les types d'informations suivants, quels sont ceux auxquels vous souhaiteriez avoir plus facilement accès? (Plusieurs réponses possibles)

- Données sur la qualité de l'air (en temps réel) / Concentrations moyennes actualisées
- Rapports annuels destinés spécifiquement au grand public
- Prévisions de la pollution atmosphérique
- Plans relatifs à la qualité de l'air et mesures prises par les autorités pour améliorer cette dernière
-

Réseaux de surveillance de la qualité de l'air (par exemple, emplacement des stations de surveillance, polluants surveillés, etc.)

- Informations sur le respect des normes de qualité de l'air
- Points de référence en matière de qualité de l'air permettant la comparaison avec d'autres villes/régions
- Accès à des séries de données historiques téléchargeables
- Informations sur les précautions spécifiques et les actions préventives
- Informations générales sur les risques sanitaires à court et à long terme liés à la pollution atmosphérique
- Alerte/messages ciblés lors des épisodes de forte pollution
- Informations sur les droits des citoyens et les mesures possibles en cas de non-respect des normes de qualité de l'air
- Autre

Si vous avez répondu «Autre», veuillez préciser:

100 caractère(s) maximum

Réponse et éléments transmis par l'Etat Membre lors de mise en demeure ou de saisie par la CJUE

16. Existe-t-il d'autres éléments liés au cadre législatif des directives sur la qualité de l'air ambiant (c'est-à-dire concernant la définition des types de normes de qualité de l'air et des actions déclenchées en cas de dépassements, la gouvernance et l'application des actions au niveau des États membres, et concernant les informations fournies au public) que vous considèreriez comme efficaces pour faciliter la réalisation de ses objectifs?

800 caractère(s) maximum

Elargir les normes et surveillance à d'autres polluants : mercure, le noir de carbone, les particules ultrafines et l'ammoniac, et la pollution de l'air intérieur.
Avoir un système d'alerte de pic de pollution pour tous les polluants et pour les populations vulnérables
Reconnaître les inégalités sociales et y remédier (cf rapport AEE)
Faire un lien Air-Climat-Energie (eg O3)
Inverser la charge de la preuve pour faciliter l'accès à la justice
Imposer les cartes (types carte bruit) publiques avec la mise en place du plan de remédiation sur une trilogie éviter-réduire-compenser
Imposer dans les plans d'action, une évaluation économique coûts-bénéfices
Imposer plus d'information aux citoyens au niveau local et à faible résolution sous forme d'indicateurs/cartes /effectif de pop exposé

Domaine d'action n° 3: renforcement de la surveillance, de la modélisation et des plans en matière de qualité de l'air.

Les directives sur la qualité de l'air ambiant ont guidé la mise en place d'un système solide d'évaluation de la qualité de l'air et ont encadré l'action des autorités compétentes pour parvenir à un air plus pur au moyen de plans relatifs à la qualité de l'air (c'est-à-dire les mesures prises lorsque des dépassements se produisent à l'endroit où ils se produisent). Toutefois, les critères relatifs à la surveillance et à la modélisation de la qualité de l'air pourraient être affinés afin d'accroître la comparabilité des données sur la qualité de l'air. Cette révision des règles de l'UE permettra d'explorer des solutions pour améliorer, simplifier et accroître la précision et la cohérence des exigences en matière de surveillance et de modélisation de la qualité de l'air, ainsi que des options pour faciliter davantage l'efficacité des plans relatifs à la qualité de l'air.

17. Voyez-vous un besoin de renforcer davantage l'évaluation de la qualité de l'air? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, nous avons besoin d'une surveillance supplémentaire partout, que les niveaux de pollution soient élevés ou faibles
- Oui, nous avons besoin d'une surveillance supplémentaire là où la pollution peut être une préoccupation
- Oui, nous avons besoin d'une surveillance supplémentaire des concentrations de fond (c'est-à-dire des niveaux de pollution moyens)
- Oui, nous avons besoin d'une surveillance supplémentaire dans les endroits présentant des pics de pollution dus aux émissions industrielles
- Oui, nous avons besoin d'une surveillance supplémentaire dans les endroits présentant des pics de pollution dus aux émissions du trafic
- Oui, nous devons assurer une modélisation détaillée de la qualité de l'air dans l'ensemble de l'UE
- Oui, nous devons assurer une modélisation détaillée de la qualité de l'air dans les lieux présentant des pics de pollution (dus au trafic ou à l'industrie, par exemple)
- Oui, nous devons assurer une modélisation et une prévision détaillées des épisodes de pollution atmosphérique
- Non, nous disposons de suffisamment de données sur la qualité de l'air
- Sans opinion

18. Estimez-vous qu'il est nécessaire d'améliorer les plans relatifs à la qualité de l'air élaborés par les autorités locales pour lutter contre les dépassements des normes de l'UE en matière de qualité de l'air? (Plusieurs réponses possibles)

- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent être plus clairs sur les sources et l'origine précises de la pollution atmosphérique

- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent expliquer les conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé
- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent attribuer des responsabilités (c'est-à-dire déterminer qui doit agir)
- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent quantifier les coûts et les avantages des actions
- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent expliquer comment chaque mesure contribue à résoudre les problèmes de pollution
- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent estimer à quel moment les mesures prises auront résolu le problème de pollution.
- Oui, les plans relatifs à la qualité de l'air doivent être suivis d'une évaluation régulière de leur mise en œuvre
- Il n'est pas nécessaire de modifier les plans relatifs à la qualité de l'air
- Il n'est pas nécessaire de modifier les plans relatifs à la qualité de l'air, mais leur mise en œuvre doit être améliorée
- Sans opinion

19. Avez-vous des observations à faire concernant l'amélioration de la surveillance, de la modélisation et du contenu des plans en matière de qualité de l'air (par exemple, l'efficacité actuelle, les options pour améliorer ces éléments, et la faisabilité ou les incidences de ces options)?

800 caractère(s) maximum

La surveillance de la qualité de l'air par des stations fixes doit permettre de caler les modélisations. Le besoin étant réellement de réaliser des cartes à l'échelle des problèmes (grosse mailles pour le fond et de plus en plus fines lorsqu'on approche les problèmes de proximité). Attention, les métrologies pratiquées doivent être en correspondance avec l'incertitude recherchée par le modèle et à ce titre, doivent être normalisées pour optimiser les coûts.

Clarifier l'usage fait des mesures citoyennes/indicatives

Réglementer l'utilisation des microcapteurs, c'est à dire, définir des règles et critères précis nécessaire aux microcapteurs pour que leurs données soient considérées.

Partie 3: section de questions spécialisées

- * 20. Veuillez indiquer si vous souhaitez répondre à cette section de questions plus spécialisées sur votre opinion concernant les mesures relatives à la qualité de l'air et leurs incidences. Cette section se concentre sur les aspects plus techniques des sujets/mesures couverts par la révision des directives.**



Oui, je souhaite répondre à cette section contenant des questions plus spécialisées (à la partie 3)

- Non, je souhaite passer à la dernière section de ce questionnaire (à la partie 4)

21. Dans quelle mesure les options suivantes *du domaine d'action n° 1 sont-elles importantes pour améliorer l'efficacité des directives sur la qualité de l'air ambiant?**

*Un alignement plus étroit des normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les connaissances scientifiques, y compris les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

	D'une grande importance	D'importance moyenne	De faible importance	Sans aucune importance	Sans opinion
a) Assurer le respect des normes de qualité de l'air en vigueur dans l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Aligner les normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Rendre obligatoire le respect de toutes les normes de qualité de l'air en général (c'est-à-dire sur la base de l'exposition moyenne de la population générale)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
d) Rendre obligatoire le respect de toutes les normes de qualité de l'air, partout (y compris au niveau des «zones sensibles» de pollution, tels que le long	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

des routes ou sous le vent des industries)					
e) Établir des valeurs limites juridiquement contraignantes pour tous les polluants atmosphériques	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f) Fixer des objectifs ambitieux à long terme pour répondre à toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (c'est-à-dire conformément aux lignes directrices actualisées de l'OMS sur la qualité de l'air	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez expliquer votre réponse, si vous le souhaitez

100 caractères maximum

	<i>100 caractères maximum</i>
a) Assurer le respect des normes de qualité de l'air en vigueur dans l'UE	Sans respect des normes il n'y a pas d'efficacité de la directive
b) Aligner les normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé	Bien que cela peut prendre du temps, nous devons tendre vers les valeurs guides de l'OMS
c) Rendre obligatoires toutes les normes de qualité de l'air en général (c'est-à-dire sur la base de l'exposition moyenne de la population générale)	L'exposition de la population est un indicateur mais les points de proximités sont des éléments essentiels pour certains polluants d'autant qu'ils capitalisent des inégalités territoriales et sociales fortes
d) Rendre obligatoires toutes les normes de qualité de l'air en tout lieu (notamment dans les «zones sensibles» de pollution, telles que le long des routes ou en aval des industries)	Permet de prendre en compte les personnes les plus exposées, les inégalités sociales et les territoires abritant les personnes sensibles
e) Établir des valeurs limites juridiquement contraignantes pour tous les polluants atmosphériques	Cela permettrait de suivre régulièrement l'efficacité des mesures prises
f) Fixer des objectifs ambitieux à long terme pour donner suite à toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (c'est-à-dire conformément aux lignes directrices actualisées de l'OMS sur la qualité de l'air)	Oui, mais avec planification dans le temps pour marquer régulièrement des améliorations pour faire adhérer la population
Autre	A noter, la question première concerne l'efficacité de la directive, cette efficacité sera évaluée en fonction du respect des normes et des actions mises en place. Plus la directive est ambitieuse et plus le respect de ces objectifs sera difficile et peut impacter l'efficacité de la directive, cela ne veut pas pour autant dire qu'il ne faut pas être ambitieux, il faut donner les bons outils pour y parvenir. Il faut accompagner en formation et en acculturation la population et les décideurs.

22. Dans quelle mesure les options suivantes du domaine d'action n° 2 sont-elles importantes pour améliorer l'efficacité des directives sur la qualité de l'air ambiant?

* Améliorer le cadre législatif actuel en matière de qualité de l'air (y compris des aspects tels que les sanctions et l'information du public).

	D'une grande importance	D'importance moyenne	De faible importance	Sans aucune importance	Sans opinion
a) Faciliter l'adaptation des normes de l'UE en matière de qualité de l'air à l'évolution des progrès techniques et scientifiques	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Définir plus précisément les différents types de normes de qualité de l'air et les mesures à prendre en cas de dépassements de ces normes	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Étendre les exigences relatives aux mesures à prendre par les autorités nationales / régionales / locales en cas de dépassements	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Établir des dispositions supplémentaires pour les plans relatifs à la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne les personnes qui	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

prendront part à leur préparation					
e) Étendre les dispositions relatives aux sanctions liées à la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f) Ajouter des dispositions relatives à l'accès à la justice et à l'indemnisation des dommages causés à la santé par la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g) Élargir les exigences relatives à la fourniture d'informations (par exemple, sur les effets sur la santé)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez expliquer votre réponse, si vous le souhaitez

100 caractères maximum

	<i>100 caractères maximum</i>
a) Faciliter l'adaptation des normes de l'UE en matière de qualité de l'air à l'évolution des progrès techniques et scientifiques	La capacité à surveiller de nouveau polluants doit permettre l'adaptation de la directive et les avancées scientifiques être prises en compte afin de faire évoluer les normes. Il existe plusieurs sources de données, celles de la surveillance, les données satellites et potentiellement l'introduction de la modélisation et des microcapteurs.
b) Définir plus précisément les différents types de normes de qualité de l'air et les mesures à prendre en cas de dépassements de ces normes	Primordial afin d'atteindre les objectifs de la directive, cela doit s'articuler avec chaque échelle d'action (local, régionale, nationale, internationale)
c) Étendre les exigences relatives aux mesures à prendre par les autorités nationales / régionales / locales en cas de dépassements	Selon le polluant concerné, une échelle d'action différentes peut être à privilégier ainsi il est important d'étendre les exigences. Imposer une régionalisation des quotas d'émission.
d) Établir des dispositions supplémentaires pour les plans relatifs à la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne les personnes qui prendront part à leur préparation	A clarifier. Soutenir la transversalité des plans et permettre aux différentes parties prenantes qui participent à l'élaboration de ces plans, d'échanger.
e) Étendre les dispositions relatives aux sanctions liées à la pollution atmosphérique	Etre plus explicite. Les accélérer à d'autres polluants ou domaine? Améliorer la transparence de ce que communique les Etats membres.
f) Ajouter des dispositions relatives à l'accès à la justice et à l'indemnisation des dommages causés à la santé par la pollution atmosphérique	C'est une condition à un bon exercice de la démocratie
g) Élargir les exigences relatives à la fourniture d'informations (par exemple, sur les effets sur la santé)	Information auprès de différents acteurs. Les organismes responsables de la surveillance de la qualité de l'air manque d'éléments et données (exemple: cahier d'usage des phytosanitaires, pratiques agricole). Ne pas élargir uniquement aux effets sur la santé mais également aux effets économiques, biodiversité...
Autre	

23. Dans quelle mesure les options suivantes *du domaine d'action n° 3 sont-elles importantes pour améliorer l'efficacité des directives sur la qualité de l'air ambiant?**

* Renforcement de la surveillance, de la modélisation et des plans en matière de qualité de l'air.

	D'une grande importance	D'importance moyenne	De faible importance	Sans aucune importance	Sans opinion
a) Établir des règles plus détaillées sur l'emplacement des points d'échantillonnage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Étendre les exigences de surveillance à un ensemble plus large de polluants atmosphériques nocifs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Permettre une utilisation accrue de la modélisation pour l'évaluation de la qualité de l'air	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Préciser davantage les éléments minimaux requis pour les plans relatifs à la qualité de l'air (par exemple, analyse coûts-avantages, projections, etc.)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez expliquer votre réponse, si vous le souhaitez

100 caractères maximum

	<i>100 caractères maximum</i>
a) Établir des règles plus détaillées sur l'emplacement des points d'échantillonnage	Les points métrologiques doivent être envisagés en matière de modélisation autant que comme repère. Parfois, les règles de métrologie sont très sévères et couteuses alors que peu de cas est fait de la représentativité de l'échantillonnage ou du nombre de points à mettre en place
b) Étendre les exigences de surveillance à un ensemble plus large de polluants atmosphériques nocifs	Parfaitement en lien avec la prise en compte de l'évolution technique et les préoccupations des populations. Adapter les coûts de la surveillance pour avoir une meilleure représentativité (métrologie moins précise mais plus apte à établir une cartographie avec une bonne certitude) Attention la population réclame des mesures en temps réel et en continue
c) Permettre une utilisation accrue de la modélisation pour l'évaluation de la qualité de l'air	Préciser les règles de modélisation, les conditions de calage et l'échelle pour évaluer l'incertitude d'une carte
d) Préciser davantage les éléments minimaux requis pour les plans relatifs à la qualité de l'air (par exemple, analyse coûts-avantages, projections, etc.)	Les AASQA propose de faire des évaluations d'impacts des actions prévues dans les plans.
Autre	

24. Dans quelle mesure les mesures stratégiques suivantes liées au *domaine d'action n° 1 seraient-elles réalisables (c'est-à-dire techniquement, politiquement, du point de vue des coûts, etc.)?**

*Un alignement plus étroit des normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les connaissances scientifiques, y compris les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

	Faisabilité élevée	Faisabilité moyenne	Faible faisabilité	Pas du tout faisable	Sans opinion
a) Assurer le respect des normes de qualité de l'air en vigueur dans l'UE	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Aligner les normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Rendre obligatoire le respect de toutes les normes de qualité de l'air en général (c'est-à-dire sur la base de l'exposition moyenne de la population générale)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Rendre obligatoire le respect de toutes les normes de qualité de l'air, partout (y compris au niveau des «zones sensibles» de pollution, tels que le long des routes ou sous le vent des industries)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e) Établir des valeurs limites juridiquement					

<p>contraignantes pour tous les polluants atmosphériques</p>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p>f) Fixer des objectifs ambitieux à long terme pour répondre à toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (c'est-à-dire conformément aux lignes directrices actualisées de l'OMS sur la qualité de l'air</p>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez expliquer votre réponse, si vous le souhaitez

100 caractères maximum

	<i>100 caractères maximum</i>
a) Assurer le respect des normes de qualité de l'air en vigueur dans l'UE	C'est déjà respecté sur la majorité des zones en France et sur plusieurs polluants
b) Aligner les normes de l'UE en matière de qualité de l'air sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé	Difficile techniquement et politiquement sur les seuils actuels OMS mais possible sur le long terme avec des paliers (targets values)
c) Rendre obligatoire le respect de toutes les normes de qualité de l'air en général (c'est-à-dire sur la base de l'exposition moyenne de la population générale)	Pour l'exposition moyenne c'est faisable mais pas forcément sur les points de proximités (techniquement et politiquement)
d) Rendre obligatoire le respect de toutes les normes de qualité de l'air, partout (y compris au niveau des «zones sensibles» de pollution, tels que le long des routes ou sous le vent des industries)	Mettre des règles comme actuellement sur des zones administratives pour un point de proximité en dépassement ne paraît pas optimal. Il faudrait tenir compte plutôt de règles d'éloignement des populations lorsque les dépassements sont limités en zone urbaine (grandes voiries par exemple) en imposant des règles urbanismes
e) Établir des valeurs limites juridiquement contraignantes pour tous les polluants atmosphériques	Pas forcément, certains polluants doivent paraître dans la directive pour commencer une surveillance et permettre la mise en place de seuils dans le futur
f) Fixer des objectifs ambitieux à long terme pour donner suite à toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (c'est-à-dire conformément aux lignes directrices actualisées de l'OMS sur la qualité de l'air)	Dépend de la définition de long terme
Autre	Il est gênant dans ce questionnaire qu'on se questionne que sur la santé mais pas sur les liens avec la biodiversité ou le climat (O3, CH4)

25. Dans quelle mesure la mise en œuvre des mesures stratégiques suivantes liées au *domaine d'action n° 2* est-elle réalisable (c'est-à-dire du point de vue technique, politique, des coûts, etc.)?

* Améliorer le cadre législatif actuel en matière de qualité de l'air (y compris des aspects tels que les sanctions et l'information du public).

	Faisabilité élevée	Faisabilité moyenne	Faible faisabilité	Pas du tout faisable	Sans opinion
a) Faciliter l'adaptation des normes de l'UE en matière de qualité de l'air à l'évolution des progrès techniques et scientifiques	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Définir plus précisément les différents types de normes de qualité de l'air et les mesures à prendre en cas de dépassements de ces normes	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Étendre les exigences relatives aux mesures à prendre par les autorités nationales / régionales / locales en cas de dépassements	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Établir des dispositions supplémentaires pour les plans relatifs à la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne les personnes qui prendront part à leur préparation	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

e) Étendre les dispositions relatives aux sanctions liées à la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f) Ajouter des dispositions relatives à l'accès à la justice et à l'indemnisation des dommages causés à la santé par la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g) Élargir les exigences relatives à la fourniture d'informations (par exemple, sur les effets sur la santé)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez expliquer votre réponse, si vous le souhaitez

100 caractères maximum

	<i>100 caractères maximum</i>
a) Faciliter l'adaptation des normes de l'UE en matière de qualité de l'air à l'évolution des progrès techniques et scientifiques	Les connaissances sont suffisantes pour améliorer le corpus actuel (modélisation, microcapteurs...) la limite sera sur les moyens des Etats Membres. Les exigences en termes de métrologie peuvent être abaissés
b) Définir plus précisément les différents types de normes de qualité de l'air et les mesures à prendre en cas de dépassements de ces normes	
c) Étendre les exigences relatives aux mesures à prendre par les autorités nationales / régionales / locales en cas de dépassements	Oui dans les limites politiques et d'organisation des Etats Membres
d) Établir des dispositions supplémentaires pour les plans relatifs à la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne les personnes qui prendront part à leur préparation	Oui, mais attention a la durée d'instruction des plans en résultant (consultation du public) et surtout il faut améliorer le suivi régulier et l'évaluation
e) Étendre les dispositions relatives aux sanctions liées à la pollution atmosphérique	Accélérer plus qu'étendre
f) Ajouter des dispositions relatives à l'accès à la justice et à l'indemnisation des dommages causés à la santé par la pollution atmosphérique	
g) Élargir les exigences relatives à la fourniture d'informations (par exemple, sur les effets sur la santé)	
Autre	

26. Dans quelle mesure la mise en œuvre des mesures stratégiques suivantes liées au *domaine d'action n° 3* est-elle réalisable (c'est-à-dire techniquement, politiquement, du point de vue des coûts, etc.)?

* Renforcement de la surveillance, de la modélisation et des plans en matière de qualité de l'air.

	Faisabilité élevée	Faisabilité moyenne	Faible faisabilité	Pas du tout faisable	Sans opinion
a) Établir des règles plus détaillées sur l'emplacement des points d'échantillonnage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
b) Étendre les exigences de surveillance à un ensemble plus large de polluants atmosphériques nocifs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Permettre une utilisation accrue de la modélisation pour l'évaluation de la qualité de l'air	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Préciser davantage les éléments minimaux requis pour les plans relatifs à la qualité de l'air (par exemple, analyse coûts-avantages, projections, etc.)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez expliquer votre réponse, si vous le souhaitez

100 caractères maximum

	<i>100 caractères maximum</i>
a) Établir des règles plus détaillées sur l'emplacement des points d'échantillonnage	Très faisable mais pas nécessaire
b) Étendre les exigences de surveillance à un ensemble plus large de polluants atmosphériques nocifs	Le budget alloué à la surveillance doit être adapté en conséquence
c) Permettre une utilisation accrue de la modélisation pour l'évaluation de la qualité de l'air	Faisable, surtout dans certains pays où la compétence est facilement accessible. Il est nécessaire de mettre en place des normes et des règles notamment pour les modélisations à petite échelle
d) Préciser davantage les éléments minimaux requis pour les plans relatifs à la qualité de l'air (par exemple, analyse coûts-avantages, projections, etc.)	Faisable et souhaitable mais il y a un travail à réaliser sur la validation d'une méthodologie
Autre	

27. Si vous estimez que certaines mesures énumérées ci-dessus sont incohérentes par rapport aux stratégies de l'UE (par exemple, le Pacte vert pour l'Europe), par rapport aux politiques sectorielles de l'UE (par exemple, en matière de transport, d'énergie ou d'agriculture) ou incohérentes par rapport aux politiques nationales, pourriez-vous préciser brièvement votre réponse?

600 caractère(s) maximum

Le lien entre qualité de l'air et climat n'est pas réellement abordé dans ce questionnaire or cette transversalité est un élément essentiel pour la cohérence des politiques publiques aux échelons national /régional/local. Les réseaux de surveillance notamment devraient être coordonnés

Partie 4: questions & remarques finales

28. Quel est votre niveau de connaissance des sujets suivants?

	Excellente connaissance /compréhension	Bonne connaissance /compréhension	Connaissance /compréhension relative	Faible connaissances /compréhension	Aucune
Question de la pollution atmosphérique en général	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les différents polluants et leurs sources	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zones les plus touchées par la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effets néfastes de l'exposition à la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Initiatives internationales de lutte contre la pollution atmosphérique (y compris lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Législation européenne pour lutter contre la pollution atmosphérique	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Mise en œuvre de la
législation européenne
pour lutter contre la
pollution atmosphérique



29. Si vous souhaitez développer l'une de vos réponses ou si vous souhaitez ajouter des observations ou des informations sur tout autre sujet pertinent pour l'analyse d'impact, veuillez le faire dans l'encadré ci-dessous.

800 caractère(s) maximum

Les politiques européennes seront plus efficaces si elles sont cohérentes les unes avec les autres. L'objectif des politiques européennes doit être d'atteindre les valeurs guides OMS dès que possible. Pour cela, chaque politique ayant un lien avec la qualité de l'air (Agriculture : PAC, NEC ; industrie: IED ; Climat : Fit for 55...) doivent converger et être cohérentes les unes avec les autres. La révision de la directive IED arrive, la cohérence doit être considérée. En ce sens, la révision de la PAC est déjà un échec.

30. Si vous estimez qu'il existe des documents / publications disponibles en ligne qui méritent d'être davantage examinés dans le cadre de cet exercice d'analyse d'impact, n'hésitez pas à les décrire (titre et auteur) dans l'encadré ci-dessous et à inclure tout lien pertinent.

800 caractère(s) maximum

Le challenge international microcapteur AIRLAB évalue régulièrement les progrès en matière d'efficacité et de fiabilité des nouvelles technologies : https://www.airparif.asso.fr/sites/default/files/pdf/brochure2021_fr.pdf

31. Disposez-vous d'informations supplémentaires que vous souhaiteriez partager dans un document concis, tel qu'un document présentant votre position? (Cette option est facultative et ce document servira de référence additionnelle permettant de mieux comprendre votre point de vue.)

La taille maximale des fichiers est de 1 Mo.

Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Background Documents

[Cuadro ES](#)

[Lentelė LT](#)

[Quadro PT](#)

[Tabel DA](#)

[Tabel ET](#)

[Tabel NL](#)

[Tabela PL](#)

[Tabela SL](#)

[Tabell SV](#)

[Tabella IT](#)

Tabella MT

Tabelle DE

Tabelul RO

Tableau FR

Tablica HR

Tabula LV

Tabulka CS

Tabuľka SK

Taulukko FI.

Tblzat HU

ί EL

Таблица BG

Contact

ENV-AAQD-REVISION@ec.europa.eu